

Multiactivités tout au long de l'année

L'entreprise témoin

Restaurant Régis et Jaques Marcon

65 salariés en haute saison

Mise en place du service

Il y a quelques années un terrain de foot a été créé par l'entreprise pour les salariés. Ce projet n'a pas remporté le succès escompté... Il a été décidé ensuite de pratiquer cette activité en partenariat avec le Club des jeunes de St-Bonnet le Froid.

Aujourd'hui, des activités sont organisées tout au long de l'année. Toute la famille Marcon s'implique dans leur organisation.

- Matchs de foot. 30% des salariés participent à cette activité. L'entraînement a lieu une fois par semaine, le mardi matin, en dehors des heures de travail. Trois ou quatre matchs sont programmés annuellement. Après les matchs un repas est offert .
Les joueurs sont stimulés par un objectif : emporter le match contre l'équipe des jeunes de St Bonnet. Le tournoi des étoilés est également un enjeu très motivant.
- Cours de yoga à l'initiative de Mme Marcon
- Sorties VTT
- Sorties ski de fond
- La piscine et les vélos sont mis à disposition des salariés sous certaines conditions.
- Des marches sont organisées dans la nature environnante au cours desquelles Monsieur Marcon fait découvrir les plantes de la région.

75% des salariés participent à l'ensemble des activités.

Quels investissements nécessaires ?

Foot :

Maintenance du terrain de foot par l'entreprise : L'entretien est réalisé par Jacques Marcon qui tond la pelouse sur ses heures de détente. Les repas après match sont préparés par l'entreprise avec l'ensemble des participants. Le Club des Jeunes en récupère le bénéfice.

Yoga :

L'investissement mensuel est de 200 €

Sorties nature :

l'entreprise participe à hauteur de 20 à 50 € par salarié.

Quelles précautions ?

- Consulter les salariés pour mettre en place des activités plus proches de leurs attentes.
- Les salariés peuvent difficilement jouer au foot pendant la journée de travail, les contraintes hygiéniques en restauration imposent des tenues de travail irréprochables. La pratique du sport doit donc être organisée sur le temps libre.



Quels facteurs facilitants ?

- Le cadre naturel exceptionnel dans lequel est implantée l'entreprise, facilite l'organisation de randonnées. Le parc naturel régional du Pilat est à une quinzaine de kilomètres.
- Culture et valeurs familiales

Quels bénéfices pour l'entreprise et pour les salariés ?

- Les activités sportives améliorent la cohésion entre les salariés et contribuent à les fidéliser.
- L'image de l'entreprise en bénéficie également. Ces activités sont en accord avec les valeurs de la famille Marcon.
- Les différentes activités contribuent à la transmission des valeurs familiales : simplicité, proximité avec la nature...
- Le partenariat avec le Club des jeunes de St Bonnet le Froid renforce les liens entre l'entreprise et la commune.

Contacts

Jacques Marcon : jacquesmarcon@live.fr

Points clés

- Participation des dirigeants aux activités sportives
- Partenariat avec le club des jeunes de la commune
- Maintenance du terrain de foot par l'entreprise
- Diversité des activités physiques proposées aux salariés.
- Consulter les salariés pour mettre en place des activités plus proches de leurs attentes